



2025

Syndicat National des Officiers de Port Force Ouvrière
www.officierdeport.com

Le 12 mai 2025

Les engagements ministériels doivent être tenus.

Les officiers de port, **service régalien de l'État**, travaillent en collaboration avec les services de l'État depuis près de 5 ans et avec le soutien de nos ministères de tutelle : transports, écologie, de la mer afin d'augmenter l'attractivité de nos métiers, essentiellement des navigants en seconde carrière, marine marchande ou marine nationale. La première phase a permis de valider l'accès aux concours **dés 2025** et de créer un troisième grade pour les lieutenants.

La **deuxième phase** concerne nos statuts et l'alignement des grilles des capitaines sur les grilles de type A, ce qui au vu de nos responsabilités personnelles et directe est vraiment le minimum.

Son entrée en application était prévue au 1er trimestre 2025 mais depuis la dissolution tout est bloqué. L'impact financier de ce deuxième volet reste très faible au vu du peu de personnes concernées.

L'ensemble des textes sont déjà rédigés et nous avons l'approbation des deux ministères précédants. Le SNOP FO demande l'inscription de ce deuxième volet en CSAM et une mise en application le plus rapidement possible.

Nous avons également travaillé sur le sujet de la reconnaissance, d'une manière ou d'une autre, de **la pénibilité**. Nous travaillons en milieu portuaire jour et nuit jusqu'à 64 ans, 365/365J et bien souvent seule dans des milieux hostiles : fumées, poussières, amiante, peintures, réparation navales, produits chimiques et autres sans aucune reconnaissance. Nous répondons pleinement aux critères de pénibilité, cela est reconnu par nos ministères et au travers d'un dossier pénibilité réalisé par la DGAMPA.

Le SNOP FO demande que les corps des Officiers de port et officiers de port adjoint soient intégrés à la réforme sur la pénibilité afin de réparer cette injustice.

Sans réponse rapide le SNOP FO n'aura pas d'autres choix que de déposer un préavis de grève pour le jeudi 5 juin 2025.



SNOP FO - Syndicat National des Officiers de Port Force Ouvrière
SNOP FO - Syndicat National des Officiers de Port Force Ouvrière
46 rue des Petites Ecuries 75010 PARIS

Site www.officierdeport.com

Mail snopforceouvriere@gmail.com

Facebook <https://www.facebook.com/groups/officiersdeport>

Secrétaire général : **Stéphane Lucas**, Commandant adjoint du port de Brest - tél 06 03 32 70 92

SGA : **Olivier Chemineau** Lieutenant de port GPMM - 06 85 79 60 82 / **Loïc Sinquin**, Commandant de port du GPMB - tél 06 64 49 92 44